

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-unième session

Rome, 21-22 avril 2004

**RAPPORT DE SITUATION SUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL ET LE
RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS**

ADDITIF

En ce qui concerne la situation des arriérés exposée dans le tableau II du document EB 2004/81/R.8, le Conseil est prié de noter que l'Angola, le Burundi, le Cambodge, le Tchad, la République populaire démocratique de Corée, le Gabon, le Malawi, le Nigéria, le Paraguay, le Soudan, l'Ouganda, le Venezuela et la Zambie ont maintenant intégralement réglé les montants dus au 31 décembre 2003. Les montants versés au FIDA en règlement d'arriérés se chiffrent au total à 3,5 millions de USD.